

Ajustement de la politique tarifaire en matière de restauration approuvé par les membres du conseil de gestion du S.G.A.S. du 16/06/2017

A compter du 1er septembre 2017, le CROUS a pris la décision de ne plus avoir deux tarifs différents pour les repas des agents dont l'INM est inférieur à 474 et ceux supérieur à 475. Le prix initial de 6,30 € sera pour tous les personnels de 6,50 €. De ce fait, un ajustement de la participation de l'Université d'un montant de 0,20 cts pour les agents dont l'INM est inférieur à 474 est proposé.

CROUS	AVANT				APRÈS (à compter du 01/09/2017)			
	< ou = 360	entre 361 et 474	entre 475 et 656	> ou = 657	< ou = 360	entre 361 et 474	entre 475 et 656	> ou = 657
INM de l'agent								
Prix CROUS au 01/09/2016	6,30 €	6,30 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	Inchangé	Inchangé
PIM au 01/01/2017	1,22 €	1,22 €	- €	- €	1,22 €	1,22 €		
Participation de l'Université	1,29 €	1,00 €	1,00 €	0,50 €	1,49 €	1,20 €		
Total PIM + Subvention Univ	2,51 €	2,22 €	1,00 €	0,50 €	2,71 €	2,42 €		
Reste à la charge de l'agent	3,79 €	4,08 €	5,50 €	6,00 €	3,79 €	4,08 €		

RAF	AVANT				APRÈS (à compter du 01/09/2017)			
	< ou = 360	entre 361 et 474	entre 475 et 656	> ou = 657	< ou = 360	entre 361 et 474	entre 475 et 656	> ou = 657
INM de l'agent								
Prix RAF au 01/09/2016	6,90 €	6,90 €	6,90 €	6,90 €	6,90 €	6,90 €	Inchangé	Inchangé
PIM au 01/01/2017	1,22 €	1,22 €	- €	- €	1,22 €	1,22 €		
Participation de l'Université	1,29 €	1,00 €	1,00 €	0,50 €	1,49 €	1,20 €		
Total PIM + Subvention Univ	2,51 €	2,22 €	1,00 €	0,50 €	2,71 €	2,42 €		
Reste à la charge de l'agent	4,39 €	4,68 €	5,90 €	6,40 €	4,19 €	4,48 €		

ESTIMATION DU COUT SUPPLEMENTAIRE SEPT/DEC 2017, INM<474		
Nb repas jv/mai 2017 constatés	Nb repas estimés sept/déc	Coût supplémentaire
4996	4 400,00	880,00 €

ESTIMATION DU COUT SUPPLEMENTAIRE ANNEE 2018, INM<474		
Nb repas jv/mai 2017 INM<474	Nb repas estimés en 2018	Coût supplémentaire
4996	12 100,00	2 420,00 €